



ELECTION DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CENTRALE (CAPC)

T echnicien P aramédical C ivil



Force Ouvrière est mobilisée depuis toujours pour défendre les droits fondamentaux des personnels : les salaires, les horaires, les congés, l'hygiène et la sécurité, les droits des handicapés, la discrimination, le harcèlement moral et sexuel... et bien d'autres domaines encore. FO est représentée dans toutes les professions, donc chaque dossier est porté par des adhérents, des sympathisants qui connaissent vos conditions de travail.

Force Ouvrière, c'est aussi la défense du service public.

Nous nous sommes engagés dans la défense du Service Public. L'avenir de la fonction publique est en danger. Diplômes, concours, catégorie, grille indiciaire sont sur la sellette. Force ouvrière est très claire sur ce sujet. Nous sommes attachés à la fonction publique de carrière reposant sur des catégories, des corps, des grades, et opposés à la fonction publique d'emplois.

POURQUOI Force Ouvrière dénonce-t-elle la politique aveugle de réduction des effectifs ? Parce qu'elle conduit à la suppression d'emplois de personnels civils.

POURQUOI Force Ouvrière condamne-t-elle l'externalisation de nos missions ? Parce que c'est une menace à la préservation de nos emplois et contraire aux impératifs de service public, de sûreté et de sécurité, qui doivent prévaloir dans les établissements de la défense.

POURQUOI voter pour FORCE OUVRIERE ?

Parce que le seul intérêt des représentants FO est la défense de vos intérêts collectifs et particuliers.

Parce que ce sont vos votes qui nous donnent plus de force pour faire face à l'administration et pour porter **vos revendications**.

Parce que vos représentants Force Ouvrière s'efforcent de retransmettre le savoir-faire nécessaire à la défense de **vos intérêts**. Ainsi, l'ensemble des commissaires suivent une formation spécifique « CAPC », puis anciens et nouveaux commissaires, responsables syndicaux locaux, se rencontrent régulièrement pour être en capacité de plaider les situations, mêmes les plus difficiles, face à l'administration. Ceci permet à nos commissaires d'avoir une analyse fine de votre situation et d'intervenir au plus près du notateur, de votre employeur, lorsque cela s'avère nécessaire.

Mais aussi pour :

- **FAIRE PRENDRE EN COMPTE** la pénibilité du travail des personnels paramédicaux.
- **METTRE EN PLACE** un groupe de travail en relation avec la Fonction Publique Hospitalière pour faire appliquer les accords Bachelot de la FPH à la FPE.
- **REVENDIQUER** la prise en compte des heures supplémentaires effectuées par les personnels de catégorie A.
- **RELEVER** la grille indiciaire de la catégorie A des cadres de santé et permettre leur accession à des fonctions supérieures.

Vos Candidats FO DEFENSE à la CAPC des TPC

Liste présentée par **FORCE OUVRIERE** :

GRADES	AFFECTATIONS
<p>Technicien Paramédical Civil de classe supérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laurence CHEREL - Jean-Louis PIOCH - Agnès KOSC - Sylvie DHUGUET 	<ul style="list-style-type: none"> - HIA Robert Picqué – Bordeaux - ERSA – Marseille - HIA Clermont-Tonnerre – Brest - CTSA – Clamart
<p>Technicien Paramédical Civil de classe normale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Franck DANIELOU - Sandrine KNAPIC - Valérie MEUNIER - Géraldine GRASSET 	<ul style="list-style-type: none"> - HIA Clermont-Tonnerre – Brest - HIA Val de Grâce – Paris - HIA Clermont-Tonnerre – Brest - HIA Val de Grâce – Paris

Commissions Administratives Paritaires
Filière paramédicale

ASHQ-AS

TPC

INFIRMIERS

CADRES DE SANTÉ

Avec FO, défendez vos droits

- CREP / RECOURS
- PARCOURS PROFESSIONNELS
- RTS
- AVANCEMENTS DE GRADES
- ACCORDS BACHELOT

Elections CAPL-C
4 Décembre 2014
Votez FO



**Syndicat National des Personnels
Techniques et Paramédicaux de la défense**
SNPTP FO-DEFENSE
 46 rue des Petites Ecuries
 75010 PARIS
 01 42 46 59 76
fodefnsnptp@gmail.com